

Fiennes : la petite commune qui refuse les compteurs Linky

PUBLIÉ LE 05/06/2016

Nord Littoral

Fiennes est récemment devenue la première commune du Calaisis à dire non à l'installation des compteurs Linky, s'inquiétant des possibles conséquences sur la santé



Ironie de l'histoire: c'est chez la maire de Fiennes, Clotilde Roberval, qu'un des premiers compteurs Linky d'une commune a été installé. « On me l'a installé sans prévenir, alors que j'avais envoyé un courrier recommandé avec la copie du conseil municipal à Erdf », se plaint l'édile.

Le 13 avril dernier, le conseil municipal de Fiennes décidait, à l'unanimité, de refuser le déploiement des compteurs Linky dans la commune, sans néanmoins prendre d'arrêté. « J'ai été contactée par une dizaine de personnes, qui se posent des questions sur les rejets d'ondes », explique le maire, qui demandait également des explications concernant les équipements, une demande restée sans réponse selon elle.

« Notre décision est une mise en garde »

Dans son avis, le conseil municipal explique s'inquiéter particulièrement du « piratage aisé des compteurs communicants », du « respect de la vie privée et des libertés individuelles bafoués », ainsi qu'un « réseau électrique pas adapté à la nouvelle installation ». Enfin, les élus considèrent que « les programmes compteurs communicants visent à favoriser des intérêts commerciaux » et non l'intérêt général. Le conseil municipal attend les résultats d'études avant de se prononcer. Clotilde Roberval dit « laisser aux gens le libre choix, mais notre décision est une mise en garde pour prévenir les habitants. On ne veut pas se retrouver dans 10 ans avec des soucis de santé dans la population ».

Des panneaux pour contrer Erdf

Si Erdf dit ne pas envisager de refus, elle rencontre cependant de nombreuses réticences sur le terrain. Francis, 68 ans, est l'un de ceux qui s'opposent à l'installation d'un compteur chez lui. Il le jure, il n'est « pas contre l'installation, mais il déplore surtout un manque de communication et un passage en force ». Il a même installé des panneaux devant son compteur pour prévenir toute tentative d'Erdf. « S'ils viennent, ça ira jusqu'en justice », prévient-il.

